



### **Gestionnaire de carrière (F/H)**

gestionnaire RH « catégorie B »

Poste susceptible d'être vacant

**Poste ouvert aux fonctionnaires (détachement ou affectation) ou aux contractuels en CDD de 3 ans**

Le Centre national de gestion (CNG), établissement public administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé, recherche un **gestionnaire de carrière** (H/F).

#### **Etablissement :**

Le CNG, établissement public administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère chargé de la santé, assure la gestion statutaire et/ou le développement des ressources humaines des praticiens hospitaliers et personnels enseignants et hospitaliers (56 000) et des directeurs de la fonction publique hospitalière (6 000). Il est chargé également de l'organisation des concours de ces professionnels médicaux et administratifs ainsi que, par ailleurs, des attachés d'administration hospitalière et des praticiens titulaires d'un diplôme hors Union européenne, dans le cadre de la procédure d'autorisation d'exercice (PAE), sans toutefois gérer ces deux dernières catégories de professionnels.

Le CNG comprend 109 agents répartis dans 4 départements :

- Le Département concours, autorisations d'exercice, mobilité-développement professionnel (DCAEMDP) ;
- Le Département de gestion des personnels de direction (DGD) ;
- Le Département de gestion des praticiens hospitaliers (DGPH) ;
- Le Département des affaires générales (DAG).

#### **Le département de gestion des praticiens hospitaliers :**

Le département de gestion des praticiens hospitaliers (DGPH) a pour fonction principale la gestion de la carrière des praticiens hospitaliers à plein temps et à temps partiel. Il assure d'une part des traitements en masse pour les procédures les plus courantes, et d'autre part il prend en charge des situations individuelles complexes.

Le DGPH a en charge également la cogestion, avec les services du ministère chargé de la santé (DGOS) et du ministère chargé de l'enseignement supérieur (DGRH), ainsi que les facultés de médecine et les centres hospitaliers universitaires, des personnels enseignants et hospitaliers titulaires, pour certains actes de gestion.

Enfin, le DGPH instruit les dossiers des allocataires du contrat d'engagement de service public (CESP), étudiants et internes en médecine et étudiants en chirurgie dentaire, en lien interne avec le département des affaires générales (DAG) et en lien externe avec les facultés et les ARS.

Pour l'ensemble de ces missions, le département comprend : le chef de département et son adjoint, 6 cadres de catégories A, 10 gestionnaires de catégorie B et 1 assistante.

#### **Mission :**

Le gestionnaire de carrière est rattaché au département de gestion des praticiens hospitaliers. Le(a) gestionnaire assure la gestion des praticiens hospitaliers plein temps et à temps partiel.

#### **Activités principales :**

Le(a) gestionnaire assure, avec un binôme, la gestion du corps des praticiens hospitaliers plein temps relevant des spécialités médicales. Il/Elle est notamment chargé(e) :

- d'organiser les tours de recrutement, les nominations et le suivi de carrière des personnels concernés (positions statutaires, mutations, classements dans la carrière, publication des postes ...) ;
- de participer à la préparation des dossiers présentés en commission statutaire nationale (CSN) ;

- de gérer les relations (téléphone, mail, courrier) avec agences régionales de santé et leurs délégations territoriales, les directeurs des établissements publics de santé, les praticiens hospitaliers, leurs organisations syndicales et le ministère de la santé (DGOS) ;
- De mettre à jour les situations des agents dans l'application SIGMED.

Il/elle sera en relations (téléphone, mail, courrier) avec l'ensemble des interlocuteurs et partenaires en matière de gestion : les directeurs, les ARS, les autres fonctions publiques, les organisations syndicales, le ministère chargé de la santé, etc...

**Profil recherché :**

Titulaire d'un diplôme de niveau V (Bac+2) ou justifier de 4 années d'expériences dans des fonctions de niveau équivalent.

**Savoirs :**

- Expérience dans le domaine de la gestion de carrière ou des ressources humaines ;
- Maîtrise des règles de gestion des personnels et si possible de la fonction publique ;
- Connaissance en droit public (notions de base) ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel et messagerie électronique).

**Savoir-faire :**

- Capacité à mettre en œuvre des dispositions réglementaires ;
- Prendre en compte les demandes et y répondre de manière appropriée ;
- Savoir gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe.

**Les connaissances à acquérir :**

- Bonne connaissance des statuts d'emploi de praticiens hospitaliers à temps plein et à temps partiel ;
- Maîtrise de l'application SIGMED (application informatique de gestion des praticiens).

**Savoir-être :**

- Rigueur, méthode ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Discrétion, respect de la confidentialité ;
- Qualités relationnelles ;
- Assiduité, ponctualité ;
- Sens du contact humain et aptitude au travail en équipe ;
- Rendre compte et alerter en cas de besoin.

**Contacts :**

Emmanuel RIQUIER, adjoint au chef du département de gestion des praticiens hospitaliers

[emmanuel.riquier@sante.gouv.fr](mailto:emmanuel.riquier@sante.gouv.fr)

☎ 01-77-35-62-35

**Pour postuler :**

Les candidatures sont à adresser avec en objet la mention « Gestionnaire carrière DGPH » aux adresses mails :

[emmanuel.riquier@sante.gouv.fr](mailto:emmanuel.riquier@sante.gouv.fr)

[CNG-recrutement@sante.gouv.fr](mailto:CNG-recrutement@sante.gouv.fr)

Poste susceptible d'être vacant à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.

Date limite de transmission des candidatures : 30/09/2020